

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 22 novembre 2022

La Région finance le 1^{er} projet de rétrofit d'autocar

Acteur essentiel de la sobriété énergétique, la Région des Pays de la Loire déploie son programme d'actions voté en octobre. Elle vient de voter le financement du 1^{er} projet de rétrofit d'autocar en Pays de la Loire qui, outre l'acquisition de nouveaux bus et camions à hydrogène, contribue au développement des mobilités propres. Elle renforce par ailleurs son engagement en faveur des économies d'énergie en signant les chartes Ecowatt et Ecogaz.

- **Soutien au rétrofit de véhicules thermiques**

Une aide de 205 800 € est attribuée au Centre de Recherche en Machines Thermiques pour le projet de rétrofit d'autocar Euro VI. Cette expérimentation vise, à partir d'un car à motorisation thermique, à intégrer un moteur GNC (gaz naturel comprimé) et un stockage GNC en limitant les modifications. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants et également de prolonger la durée de vie du parc de véhicules.

- **Soutien régional pour l'acquisition de véhicules hydrogène**

- 53 250 € pour 1 bus à hydrogène pour la Roche-sur-Yon, et
- 244 200 € pour 2 bus urbains hydrogène et 2 camions-benne à ordures ménagères hydrogène pour Les Sables d'Olonne Agglomération. Ces 2 aides interviennent dans le cadre du projet VhyGO (Vallée Hydrogène Grand Ouest).
- 304 000 € à Le Mans Métropole pour 8 camions-benne à ordures ménagères hydrogène, dans le cadre du projet H2Ouest.

- **Signature des chartes d'engagement Ecowatt et Ecogaz**

Dans la continuité de son action en faveur d'une sobriété énergétique, et parce que la meilleure des énergies est celle que l'on ne consomme pas, la Région signe les chartes Ecowatt et Ecogaz. Portées respectivement par RTE et GRTgaz, elles rassemblent les acteurs publics qui ont la volonté d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer à limiter les risques de sécurité d'approvisionnement sur le territoire national.